

• MODALITÉS D'ADMISSION •

Le Master est ouvert aux juristes publicistes ou privatistes titulaires d'un M1 suivant :

- droit social et sanitaire
- carrières judiciaires et sciences criminelles
- possibilité de passerelles avec d'autres maîtrises (M1) juridiques, en fonction des options choisies par les étudiants
- aux étudiants diplômés des Instituts d'Etudes Politiques
- aux professionnels du secteur de la santé.

Après étude des dossiers de pré-sélection, les candidats retenus sont convoqués à un entretien de sélection destiné à apprécier leur profil et leur motivation.

• FORMATION CONTINUE •

Au titre de la formation continue, le diplôme s'adresse aux professionnels du secteur soucieux d'accroître leurs compétences. Pour accéder à la formation sans posséder les diplômes requis, les candidats doivent entreprendre une Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle (VAE). Dans leur démarche, ils sont accompagnés par les services du SAFIRE de l'Université de Poitiers. Le dossier est ensuite soumis à la commission des acquis de l'expérience de la Faculté de droit et des sciences sociales qui valide l'entrée en formation.

Possibilité de dispense de certaines unités au regard de l'expérience professionnelle. Les étudiants souhaitant associer leur activité professionnelle et leur participation aux enseignements ont la possibilité de suivre le programme sur deux années universitaires.

SAFIRE

5, rue Raoul Follereau
BP 635

86022 POITIERS Cedex

Tél. : 05.49.45.44.60

Fax . : 05.49.45.44.72

Safire@scx.univ-poitiers.fr

Site : <http://wwwsafire.univ-poitiers.fr>

DOSSIER à télécharger sur le site de la Faculté de droit et des sciences sociales ou à demander par courrier

Joindre une enveloppe format A4 au nom du candidat
timbrée au tarif en vigueur pour 50g

SECRÉTARIAT 3^E CYCLE

Madame Louissette Michard

Madame Michèle JADEAU

Faculté de droit et des sciences sociales
43, place Charles de Gaulle
86022 POITIERS CEDEX

Tél. 05 49 45 42 27 – 05 49 45 42 40

Fax 05 49 45 32 21

Courriel : louissette.michard@univ-poitiers.fr

Courriel : michele.jadeau@univ-poitiers.fr

Site <http://droit.univ-poitiers.fr>

DOSSIER DE CANDIDATURE A RETOURNER POUR LE 14 JUIN 2010 (le cachet de la poste faisant foi)

à

Madame Madeleine LE NIR

Faculté de Droit et des Sciences sociales
Hôtel Aubaret
15, Rue Sainte Opportune
86022 POITIERS Cedex

Tél. : 33(0)5.49.45.42.02

Fax. : 33 (0)5.49.45.42.32

e-mail : mle nir@univ-poitiers.fr

M A S T E R PROFESSIONNEL

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2010-2011

DROIT DE LA SANTÉ (M2)



RESPONSABLE

MADAME DANIELLE CRISTOL – MAÎTRE DE CONFÉRENCES

Cette formation a lieu en alternance avec
la Faculté de droit de Tours

Année universitaire 2010-2011 Université de Poitiers
Année universitaire 2011-2012 Université de Tours



UNIVERSITÉ DE POITIERS

FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES SOCIALES

M A S T E R PROFESSIONNEL

1^{er} SEMESTRE (SEMESTRE 3 DU M2) 229 HEURES CM (30 CRÉDITS ECTS)

• OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES •

Ce master professionnel est destiné à donner aux étudiants juristes ou politistes, ainsi qu'aux professionnels du secteur de la santé (médecins, pharmaciens, dentistes, sages-femmes, mais aussi cadres dans des structures publiques ou privées en relation avec le domaine de la santé) une formation approfondie en droit de la santé (droit médical, droit des établissements de santé, droit des produits de santé, politiques et économie de la santé, anglais sanitaire), à la fois théorique (via les enseignements universitaires) et pratique (via les conférences des professionnels et le stage).

• OBJECTIFS PROFESSIONNELS ET DÉBOUCHÉS •

POUR LES JURISTES ET POLITISTES : préparer et plaider des dossiers en droit de la santé (droit médical, droit hospitalier, droit pharmaceutique, droit des produits de santé, etc.), appliquer les règles de droit propres au domaine, prévenir et résoudre des litiges en interprétant le droit, fournir des informations et des conseils argumentés dans le domaine du droit de la santé, proposer des solutions amiables ou judiciaires aux litiges, évaluer le montant d'un préjudice, respecter la confidentialité des affaires, rédiger des contrats (contrats médecins-cliniques, etc.).

Ces compétences sont destinées à intégrer les services juridiques des organismes et établissements spécialisés dans le secteur de la santé (hôpitaux, cliniques, compagnies d'assurances, mutuelles, laboratoires pharmaceutiques, syndicats d'établissements de santé privés, Unions régionales des caisses d'assurance maladie, DRASS, Agences régionales de l'hospitalisation, ONIAM, CRCI, Etablissement français du sang, Haute autorité de santé, cabinets d'avocats, de conseils, etc.).

Elles permettent également de préparer les concours d'entrée à l'École nationale de la santé publique et au centre national d'études supérieures de la sécurité sociale.

POUR LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR DE LA SANTE :

- saisir l'environnement juridique de leur activité.
- participer à la vie des institutions sanitaires.
- appréhender parfaitement les dossiers liés à une activité ordinale ou d'expertise.

UE 1 : DROIT MEDICAL (95 heures CM)

- **Accès et organisation de la profession médicale**
- **Modes d'exercice de la profession médicale**
- **Relations médecins-patients**

Conférences (le contentieux de l'assurance médicale, l'indemnisation corporelle, les CRCI, etc.).

Etude de dossiers en responsabilité médicale, civile et pénale

UE 2 : DROIT DES ETABLISSEMENTS DE SANTE (95 heures CM)

- **Organisation hospitalière**
- **Régulation de l'activité hospitalière**
- **Responsabilité hospitalière**
- **Etablissement de santé et malade**

Conférences (la planification du point de vue de l'hospitalisation privée, la nouvelle gouvernance hospitalière, les marchés publics à l'hôpital, les problèmes concrets liés à l'accès au dossier médical, etc.).

Etude de dossiers en responsabilité hospitalière.

UE 3 : DROIT DES PRODUITS DE SANTE (39 heures CM)

- **Définition et statut des produits de santé**
- **Mise sur le marché des produits de santé**
- **Distribution des produits de santé**
- **Prise en charge financière des produits de santé**
- **Responsabilité du fait des produits défectueux**

Conférence sur un thème d'actualité

UE 4 : EXPOSES ET TRAVAUX

Exposés et travaux réalisés par les étudiants, portant sur les matières enseignées dans les UE 1, UE 2 et UE 3 du semestre 3 ou sur un thème du stage, si celui-ci a déjà débuté.

2^e SEMESTRE (SEMESTRE 4 DU M2) 111 HEURES CM (30 CRÉDITS ECTS)

UE 1 : POLITIQUES ET ECONOMIE DE LA SANTE (61 heures CM)

- **Politiques de santé**
- **Economie de la santé**

UE 2 : INITIATION AUX PROBLEMES DE LA MEDECINE (20 heures CM)

- Série de conférences faites par des médecins sur des problèmes concrets rencontrés dans l'exercice de leur activité du fait des normes juridiques qui leurs sont imposées.

UE 3 : LANGUE VIVANTE (30 heures TD)

➤ **Anglais**

Dans le secteur de la santé, une bonne connaissance de la langue anglaise s'impose.

UE 4 : STAGE PROFESSIONNEL

- Stage de trois mois minimum dans une structure publique ou privée ayant une activité en rapport avec le droit de la santé.
- Rédaction d'un rapport de stage et soutenance du rapport.

Les cours, répartis de septembre à avril (lundi, mardi et mercredi) ont lieu à la :

**Faculté de droit et des sciences sociales
Hôtel Aubaret
15, Rue Saint Opportune – 86022 POITIERS Cedex**